



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 6 OCTOBRE 2025

Début à 18h15, salle 2024 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Mathias Matteucci, Bartholomé Chale Ordre du jour : Adopté PV de l'AD du 5 mai 2025 : Adopté
2. Communications	-
3. Subventions	Le préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE a été accepté. 4 associations ont été subventionnées pour un montant de 4'067 CHF.
4. Élections	Aline Heusch a été élue au Bureau.
5. Association IDHEAP	L'association se présente. Un vote sera fait par voie de circulation pour décider de l'adhésion ou non de l'association.
6. Comptabilité	Les comptes 2024-2025 et le budget 2025-2026 sont adoptés par l'AD.
7. Plan et rapport d'activité	Le rapport d'activité 2024-2025 et le plan d'activité 2025-2026 sont adoptés par l'AD.
8. Règlement FSE	La modification proposée par le Bureau exécutif de la FAE est adoptée par l'AD.
9. Charte de la CARE	La modification proposée par le Bureau exécutif de la FAE est adoptée par l'AD.
10. Workchope	Le document de la FAE résumant les modalités de sa participation aux Workchopes sera transmis au groupe WhatsApp d'organisation des événements.

11. Mise à disposition de bouilloires sur le campus	La FAE annoncera la mise à disposition de denrées non périssables pour les étudiant·e·x·s auprès de l'Office cantonal de la consommation et souscrira à une assurance responsabilité civile.
12. Divers	

1. Formalités

1. Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Mathias Matteucci (comité HEC), Bartholomé Chalé (AESSP)**

Présence des associations : 8

Présence des délégué·e·x·s : 24 délégué·e·x·s

2. Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du PV de l'AD du 5 mai 2025

Pas d'opposition active à l'adoption du PV.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

1. Communications du Bureau

Récupol'

Nur Sentissi (Bureau FAE) rappelle que le *Récupol'*, l'épicerie d'inventus du bâtiment Anthropole, est ouverte le lundi mardi et jeudi de 12h00 à 17h00. Elle invite tous les délégué·e·x·s à l'Assemblée Générale de l'association *Récupol'* le mercredi 15 octobre de 18h00 à 20h30.

Mobilisations contre hausse des taxes

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) rappelle qu'il y a eu une semaine de mobilisation contre la hausse des taxes qui s'est déroulée sur le campus UNIL. Durant cette semaine, il y a eu des événements organisés par différentes associations du campus, et une Assemblée Générale pour discuter de la suite des mobilisations. La date de la prochaine AG est déjà fixée au mardi 21 octobre. La possibilité d'une grève académique y sera discutée. Le 1^{er} octobre il y a eu une manifestation organisée par l'UNES contre la hausse des taxes qui s'est déroulée à Berne, avec entre 2'000 et 3'000 participant·e·x·s. Cette manifestation a été l'occasion de remettre à la chancellerie la pétition portée par l'UNES « Étudier doit rester abordable – maintenant » qui a reçu 37'000. Il y a eu une très bonne couverture médiatique de cette mobilisation. Le 2 octobre, il y a également eu une manifestation à Lausanne contre les coupes budgétaires dans le canton de Vaud. Un bloc étudiant y a été organisé. Cette mobilisation comptait près de 15'000 personnes.

GT politique

Florent Cook (Bureau FAE) explique que la FAE a eu des échanges avec différents groupes parlementaires au Grand Conseil. Nous avons déposé deux interpellations avec le député PS Alexandre Rydlo. Le but était de pousser l'exécutif à donner des réponses sur ses intentions budgétaires pour la formation en général, et plus particulièrement pour l'université. Une réponse indirecte à cette interpellation a été une coupe cantonale du budget de l'UNIL de 13 millions de CHF. Toutefois, on ne sait pas quelles seront les suites et si le canton comblerait un manque à gagner de la confédération. Le budget du canton sera voté le 9 et 10 décembre. D'ici là, on va essayer de continuer à faire du lobbying au Grand Conseil pour protéger les intérêts des étudiant·e·x·s.

Conférence FAE

Florent Cook (Bureau FAE) rappelle que la FAE a organisé une [conférence](#) le 1^{er} octobre sur la thématique de la hausse des taxes. L'événement a été un succès, nous avons eu une bonne participation et de bons retours. Il y a une captation vidéo de l'événement qui sera disponible sur le compte Youtube de la FAE. Cette conférence a été réalisée en collaboration avec Unicom.

Journée d'accueil

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) rappelle que le 1 septembre s'est déroulée la journée d'accueil des nouveaux et nouvelles étudiant·e·x·s sur le campus. Comme chaque année, la FAE a tenu un stand et organisé les visites du campus. Il y a eu une grande demande pour ces tours, avec des groupes de parfois plus de 200 étudiant·e·x·s. Pour répondre à cette forte demande, il faudra trouver une nouvelle logistique l'année prochaine.

Asso'Découverte

Tania Pedro Manuel (coprésidente) annonce que l'événement « Asso'Découverte » (anciennement événement « Trouve ton asso ») se déroulera le mardi 14 octobre. Le but de l'événement est faire connaître les associations du campus aux étudiant·e·x·s. Cette soirée est organisée en collaboration avec la Grange. Elle commencera à 18h00 avec les ateliers des associations, et se poursuivra avec un concert et un apéro dès 20h00.

Jours santé

Nur Sentissi (Bureau FAE) explique que la FAE tiendra un stand dans le cadre des Jours santé qui se déroulent du 6 au 10 octobre à Amphipôle. Pour notre stand, nous avons décidé d'organiser un « speed friending », le but est de nouer des liens entre les étudiant·e·x·s.

GT alimentation

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) rappelle que le but de la FAE est de rendre l'alimentation sur le campus plus accessible. Pour ce faire, nous avons en tête de mettre en place une coopérative alimentaire sur le campus. En collaboration avec une étudiante HEC, nous travaillons sur une proposition d'amélioration de l'algorithme qui définit l'évolution des prix des repas dans les cafétérias de l'UNIL.

FORS

Tania Pedro Manuel (coprésidente) rappelle que la FAE travaille sur une enquête pour trouver des données empiriques sur la précarité étudiante sur le campus UNIL. Le calendrier de base était de lancer l'enquête en octobre. Mais à cette même période, le [Département de la santé et de l'action sociale \(DSAS\)](#) a prévu de lancer une enquête sur la même thématique auprès de toutes les étudiant·e·x·s vaudois·e·x·s, et cela sans nous consulter. Pour ne pas créer de confusion entre ces deux enquêtes, nous avons donc décidé de repousser la date de notre enquête au printemps 2026.

Pour maximiser le taux de réponse à notre enquête, une campagne de communication va être mise en place.

LAB

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que la FAE a été sollicitée par les étudiant·e·x·s de l'École de biologie pour des problèmes de notation de TP dans un cours de bachelor. Après analyse de la situation, il nous est apparu qu'il y a eu des clairs manquements de la part de l'École de biologie. Nous avons donc demandé une rencontre avec l'adjointe pédagogique de l'École de biologie pour tenter de trouver une solution à cette situation. Cette rencontre ne s'est pas bien passée, nous n'avons pas été écouté·e·x·s, et le dialogue était stérile. Nous en avons parlé à la Direction pour prévenir de ce dysfonctionnement

CAV

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que tous les mois de novembre, le SOC et FAE mènent l'enquête « Comment-allez-vous ». Tous les soir du 4 au 27 novembre, des téléphonistes appellent les étudiant·x·s de première année pour leur demander comment se passent leurs premiers pas à l'université.

UNiverCities

Maxime Oswald (coprésident) rappelle que UNiverCities est un réseau international qui réunit des villes et leurs universités pour favoriser la collaboration, l'innovation et le développement durable local en Europe. Dans le cadre de l'édition organisée à Lausanne, le but était de mettre en place des activités pour les étudiant·e·x·s pour faire découvrir notre campus. Cela a finalement été annulé, pour manque de participant·e·x·s.

AD de l'UNES

Maxime Oswald (coprésident) annonce que l'AD de l'[UNES](#) se déroulera le week-end du 8 et 9 novembre à Zurich. Il demande aux délégué·e·x·s s'ielxs souhaitent participer à cet événement. **Dimitri Hausammann (délégué tiré au sort), Dylan Asseo (étudiant en SSP), Christel Abgottspon (étudiante en SSP) et Bartholomé Chale (AESSP)** seraient intéressé·e·x·s à participer.

2. Communications des délégué·e·x·s
3. Communication des associations membres, des commissions et autres groupes
4. Communication externe

3. Subventions

Tania Pedro Manuel (coprésidente) présente les préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
CURIOSITY	550 CHF	275 CHF
ORPHI	600 CHF	292 CHF
LE CABANON	1'500 CHF	1'500 CHF
OChE	2'000 CHF	2'000 CHF
TOTAL	4'650 CHF	4'067 CHF

Explication des préavis du Bureau

Curiosity : Après analyse du dossier de Curiosity, il apparaît que la subvention de 450 CHF reçue par l'association l'an dernier provenait de la FAE et non de l'UNIL. La FAE était donc le seul sponsor de l'association. Cette année encore, la FAE est la seule instance sollicitée. Afin de favoriser une diversification des sources de financement, la FAE propose de couvrir les activités du semestre d'automne, c'est-à-dire 275 CHF. Pour l'événement de printemps, l'association est invitée à rechercher d'autres soutiens. Une nouvelle demande pourra également être adressée à la FAE. Cette démarche a pour but d'inciter l'association à diversifier ses sources de financement, sans pour autant mettre en péril ses activités.

ORPHI : Cette année, l'association a su mobiliser plusieurs sources de financement, ce dont nous la félicitons. Toutefois, nous relevons que la subvention de 600 CHF accordée par la FAE l'an dernier n'a pas été entièrement utilisée, l'association ayant terminé l'exercice avec un bénéfice de 411,05 CHF. Afin d'ajuster le montant accordé, nous proposons de déduire ce bénéfice de la subvention demandée. Étant donné que, sur l'année 2024-2025, l'association a bénéficié d'un total de 800 CHF de subventions (600 CHF de la FAE et 200 CHF de l'AEL), dont trois quarts provenaient de la FAE, il nous paraît équitable de ne déduire que trois quarts du bénéfice, soit 308,30 CHF. Ainsi, nous proposons un montant de 292 CHF (600-308,30).

Kairós Diniz e Berson (AEL) demande si l'association OrPhi a essayé de faire des demandes de subventions à la section de philosophie. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond que ce n'était pas mentionné dans leur dossier de demande de subvention.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) annonce qu'il n'y a eu aucune opposition des associations et des délégué·e·x·s aux préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

Les préavis sont donc validés par l'assemblée des délégué·e·x·s.

4. Élections

1. Consultation sur les quotas

Maxime Oswald (coprésident) explique que la FAE a du mal à recruter de nouveaux membre·x·s pour son Bureau exécutif, d'autant plus car il faut que ces membre·x·s correspondent aux critères des quotas de genre et de faculté. Le Bureau souhaiterait donc proposer aux délégué·e·x·s une modification des [statuts de la FAE](#), et plus précisément de l'**Art. 32 Composition**.

« **Art. 32 Composition**

¹ Il est, sauf en cas de vacance, composé de neuf membres.²²

² Le Bureau comprend un maximum de trois représentant·e·x·s par faculté.

³ L'Assemblée des délégué·e·x·s doit promouvoir et s'assurer de la parité entre genres au sein du Bureau.

⁴ Le Bureau comprend un minimum de 4 femmes ou s'identifiant comme telles et 4 hommes ou s'identifiant comme tels.

⁵ Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger à l'alinéa 4. »

Dans les statuts, l'**Art. 32 al. 5** stipule que « Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger [aux quotas de genre] ». Pour faciliter les recrutements futurs, et afin de ne plus avoir de places vacantes, le Bureau exécutif propose l'ajout d'un alinéa 6 :

« Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger à l'alinéa 2 ».

Mathias Matteucci (Comité HEC) demande si les facultés de rattachement des étudiant·e·x·s ont un impact sur le fonctionnement du Bureau. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond que la diversité de facultés peut en effet avoir un impact sur le Bureau, car en fonction de ses études, chacun·e·x·s a des sensibilités différentes. Toutefois, s'il n'y a jamais de candidat·e·x·s d'une certaine faculté, nous ne pouvons pas obliger la faculté à être représentée dans le Bureau. **Tania** précise que l'ajout de l'alinéa n'oblige pas les délégué·e·x·s à élire un·e candidat·e·x. Si les délégué·e·x·s considèrent qu'une certaine candidature va trop déséquilibrer le Bureau exécutif, il peut toujours décider de ne pas élire cette personne. **Logann Calderara (AEDL)** ajoute que le choix final de la composition du Bureau revient toujours aux délégué·e·x·s

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous l'ajout de l'Art 32 al.6 comme mentionné ci-après** : « *Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger à l'alinéa 2.* »

25 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

Les délégué·e·x·s acceptent l'ajout de l'Art 32 al.6 aux statuts de la FAE.

2. Bureau exécutif

Maxime Oswald (coprésident) explique que le Bureau exécutif de la FAE doit être réélu pour cette nouvelle année.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Est-vous d'accord de réélire le Bureau de la FAE en bloc.**

L'AD accepte à l'unanimité la réélection en bloc du Bureau.

3. Nouvel·leux membre·x·s du Bureau exécutif

Maxime Oswald (coprésident) explique que deux places sont disponibles au sein du Bureau exécutif de la FAE. Toutefois, le Bureau n'a reçu qu'une candidature, il s'agit d'**Aline Heusch**.

Nous procédons à l'élection : **Aline Heusch** se présente.

Les questions posées par le Bureau à la candidate sont les suivantes :

1. Lors de ton précédent passage, y a-t-il des projets dans lesquels tu aurais aimé t'impliquer davantage, et comment comptes-tu t'investir plus concrètement maintenant ?
2. Avec ton expérience passée, comment penses-tu pouvoir contribuer à améliorer l'éventail des projets de la FAE ?

Les délégué·e·x·s posent leurs questions à la candidate.

⇒ L'assemblée passe au vote pour décider de l'élection ou non d'**Aline Heusch** au Bureau exécutif de la FAE.

23 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 2 abstentions

Aline Heusch est élue au Bureau exécutif de la FAE.

4. Commissions

Tania Pedro Manuel (Coprésidente) présente les différentes commissions, et demande aux délégué·e·x·s s'iel·x·s veulent s'impliquer dans l'une d'entre elles.

Commissions et GT	Membre·x·s
Commissions de l'Assemblée des Délégué·e·x·s	
Commission de la politique universitaire	Rémi Vuillaume, Nicolas Dufayt
Commission sociale	Kairós Diniz e Berson
Commission de contrôle	Logann Calderara, Emilie Monrat
Commissions consultatives de la Direction	
Social (SASME)	Yasmine Tounsi
Cellule transition écologique (1x/mois) (2)	Rémi Vuillaume, Nur Sentissi
Égalité (2)	Aline Heusch, Isabelle Birkäuser
Enseignement	HEC : Colin Zermatten
	FDCA : Hoàng Duy Lê
	SSP : Bartholomé Chale
	FBM : à définir
	Lettres : Ash Arnold
	F'TSR : Mélina Geiser
	FGSE : Noam Storrer
Sport (1)	Dimitri Hausammann
Alimentation (2)	Dimitri Hausammann, Nicolas Dufayt

Bibliothèque (2)	Kaïros Diniz e Berson, Alex Perez
Relève scientifique (1)	Nur Sentissi
Recherche scientifique (2)	Niko Goldmann, Erika Catrillón
Qualité et valorisation (3)	Christel Abgottspon, Isabelle Birkaüser, Tania Pedro Manuel
Autres commissions	
Bourse (CCBE - Cantonal)	Florent Cook
FSLE	Isabelle Birkhäuser, Yasmine Tounsi, Myriam Schneider

Il n'y a pas d'opposition active à l'élection des délégué·e·x·s aux différentes commissions, résumées dans le tableau ci-dessus.

5. Association IDHEAP

Maxime Oswald (coprésident) explique que des étudiant·e·x·s de l'IDHEAP ont créé une association représentative cet été : l'Association des Étudiant·e·x·s en Administration Publique (AEAP). Ils ont par la suite déposé une demande d'adhésion à la FAE. Selon l'**Art.12 al.2 des statuts de la FAE**, « L'adhésion d'une association de faculté se fait sur demande écrite au Bureau de la FAE ; celui-ci transmet la demande à l'Assemblée des délégué·e·x·s qui rend une décision. ». Ainsi, les statuts ont été mis à disposition des délégué·e·x·s, et nous votons aujourd'hui sur l'adhésion ou non de l'AEAP à la FAE.

Leana Gabbud, Hoàng Duy Lê et Yarlinie Maalmarugan, fondateur·ice·x·s de l'AEAP, viennent présenter l'association aux délégué·e·x·s.

Ils expliquent que L'AEAP a pour mission de représenter, soutenir et dynamiser la vie académique et associative des étudiant·e·x·s en administration publique. En rejoignant la FAE, elle souhaite renforcer l'intégration des étudiant·e·x·s de l'IDHEAP dans la vie du campus et encourager leur participation aux activités étudiantes. L'association ambitionne également de collaborer avec le réseau associatif de l'UNIL afin de créer des échanges, des partenariats et des projets communs qui enrichissent la vie étudiante et renforcent la cohésion entre associations. Concrètement, l'AEAP propose un programme de parrainage pour faciliter l'accueil des nouveaux et nouvelles étudiant·e·x·s, organise régulièrement des événements conviviaux (apéros, repas, soirées jeux, etc.) et met sur pied des conférences d'expert·e·x·s du secteur public ainsi que des visites d'institutions publiques. Elle favorise aussi les rencontres avec les alumnis de l'IDHEAP et publie un journal des étudiant·e·x·s en administration publique, contribuant ainsi à animer et à valoriser la communauté étudiante de l'IDHEAP.

Rémi Vuillaume (AEGE) explique qu'il est favorable à l'adhésion d'une telle association à la FAE, mais souligne son opposition au principe d'une cotisation pour y adhérer : selon lui, si l'association se veut représentative, tous les étudiant·e·x·s de l'IDHEAP devraient en être membres automatiquement, sans frais d'adhésion. **Hoàng Duy Lê (président de l'AEAP)** répond que le montant de la cotisation serait de tout façon très faible. Mais le but de l'association était d'avoir une petite somme pour débiter ses projets sereinement. La somme serait 15 CHF le semestre.

Mélina Geiser (AETSR) demande la différence entre les statuts de « membres actifs » et membres « non actifs ». **Hoàng Duy Lê (président de l'AEAP)** répond que les « membres actifs » sont ceux qui sont sur le campus, les « non actifs » sont par exemple les étudiant·e·x·s qui ne sont plus sur le campus (étudiant·e·x·s échange, alumnis...).

Oscar Jordan (AEL) demande de combien de membre·x·s est composé le comité actuellement. **Hoàng Duy Lê (président de l'AEAP)** répond qu'il n'y a pour l'instant que 3 membre·x·s.

Mélina Geiser (AETSR) pense que l'AEAP pourrait demander des fonds à la faculté de droit pour pouvoir financer ses projets. **Logann Calderara (AEDL)** précise que l'AEDL n'a aucun soutien financier de la faculté de droit.

Christel Abgottspon (AESSP) demande s'il n'y a que des étudiant·e·x·s en master à l'IDHEAP. **Yarlinie Maalmarugan (AEAP)** confirme que c'est le cas.

Noam Storrer (AEGE) demande ce que pense le Bureau exécutif de l'adhésion de l'AEAP à la FAE. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que le Bureau ne peut pas se positionner sur cette question, et que c'est aux délégué·e·x·s de trancher.

Huis clos.

Pour se positionner sur son adhésion, l'AD demande à l'AEAP de soumettre de nouveaux statuts avec des modifications sur les points suivants :

- Suppression de la cotisation pour être membre : Touxtes les étudiant·e·x·s seront automatiquement membres.
- Clarification concernant la cotisation : Quels sont les avantages liés au paiement d'une cotisation ?

L'adhésion de l'AEAP à la FAE sera ensuite votée par voie de circulation par l'ensemble des délégué·e·x·s.

6. Compatibilité

Gabriel Quintas Rodriguez (SC) présente les comptes de l'année 2024-2025.

FÆ Fédération des Associations d'Étudiant·e·x·s		FÆ Fédération des Associations d'Étudiant·e·x·s	
Compte de Résultat		Bilan	
Fédération des Associations d'Étudiant·e·x·s de l'Université de Lausanne		Fédération des Associations d'Étudiant·e·x·s de l'Université de Lausanne	
du 01.09.2024 au 31.08.2025		29.09.2025	
Total des produits	488,833.88 CHF	Total des Actifs	478,156.38 CHF
Taxes Semestrielles Etudiant	421,438.88 CHF	Caisse	- CHF
Produits Divers	7,255.00 CHF	Banque	478,156.38 CHF
Participation Rectorat - Micro-ondes	50,140.00 CHF	Actifs transitoires	- CHF
Participation Rectorat - RFI commission	10,000.00 CHF	Machine et Mobilier	- CHF
Total des charges	487,587.41 CHF	Total des Passifs	476,909.91 CHF
Salaires, Charges Sociales et RH	99,182.97 CHF	Passif Transitoires	- CHF
Evénements	9,545.92 CHF	Provisions	- CHF
Dépense Bureau	3,849.68 CHF	Fond Auditioire	5,000.00 CHF
Assemblée des Délégué·e·x·s	1,582.35 CHF	Fond FSE	25,000.00 CHF
Communication	6,637.53 CHF	Fond Sociaux	150,000.00 CHF
Don du Sang	282.30 CHF	Capitaux propre et réserves	296,909.91 CHF
CARE	19,000.40 CHF		
Troc-o-Pole, Micro-ondes et Désaffichage	56,040.00 CHF		
Auditioire	31,317.92 CHF		
Subventions	50,025.80 CHF		
Agenda FAE	13,620.60 CHF		
UNES	55,394.95 CHF		
Fond de Solidarité (FSE)	38,195.60 CHF		
RFI	49,700.25 CHF		
Recupol	7,301.44 CHF		
Charges Diverses	608.30 CHF		
ACIDUL	45,866.00 CHF		
Fond d'Urgence	- CHF		
Résultat	1,246.47 CHF	Résultat	1,246.47 CHF

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** demande si l'AD accepte les comptes 2024-2025.

Il n'y a pas d'opposition active. Les comptes 2024-2025 sont adoptés.

Gabriel Quintas Rodriguez (SC) présente les budgets de l'année 2025-2026.

	2024-2025	2025-2026	
Salaires	73,500.00 CHF	86,500.00 CHF	Augmentation SG + RC
Charges Sociales	23,100.00 CHF	26,500.00 CHF	Augmentation SG + RC
Autres événements	20,000.00 CHF	18,000.00 CHF	Ajustement
Mobilier et bureau	1,200.00 CHF	1,200.00 CHF	
Software et Hardware	3,000.00 CHF	4,000.00 CHF	Logiciel compta + RC
AD	2,400.00 CHF	1,600.00 CHF	Moins de croque-monsieur
Frais de Communication	6,000.00 CHF	7,000.00 CHF	Ajustement
DDS	1,000.00 CHF	1,000.00 CHF	
CARE	12,000.00 CHF	18,000.00 CHF	Plus de cas
Troc-O-Pole	2,400.00 CHF	2,400.00 CHF	
Auditoire	35,000.00 CHF	34,000.00 CHF	Ajustement
Subventions	40,000.00 CHF	45,000.00 CHF	Possibilité de plus subventionner
Agenda FAE	14,000.00 CHF	8,000.00 CHF	Dépense déjà faite
Cotisation UNES	48,000.00 CHF	58,000.00 CHF	Augmentation
Frais Supplémentaires UNES	1,000.00 CHF	1,000.00 CHF	
UNILIVE	10,000.00 CHF	10,000.00 CHF	
Indemnités Surveillance Micro-ondes	49,000.00 CHF	49,000.00 CHF	
Frais formation personnel	2,500.00 CHF	3,500.00 CHF	Possibilité de formations coprésidence
FSE	50,000.00 CHF	50,000.00 CHF	
Frais de Déplacement	1,000.00 CHF	1,000.00 CHF	
Frais de Repas et Boissons	3,000.00 CHF	5,000.00 CHF	Ajustement
Achat Publications et Abonnements	1,000.00 CHF	1,000.00 CHF	
Désaffichage	700.00 CHF	1,000.00 CHF	Ajustement
Frais de Téléphone	600.00 CHF	500.00 CHF	Ajustement
RFI	36,000.00 CHF	39,000.00 CHF	Plus de projets et travail
Mandat Juridique / Audit	500.00 CHF	500.00 CHF	
ACIDUL	46,000.00 CHF	46,000.00 CHF	
Charges Financières	350.00 CHF	200.00 CHF	Ajustement
Taxes Semestrielles	410,000.00 CHF	410,000.00 CHF	
Participation Rectorat - RFI commission	10,000.00 CHF	10,000.00 CHF	
Participation Rectorat - Micro-ondes	49,000.00 CHF	49,000.00 CHF	
Participation Rectorat - Recupol	- CHF	7,000.00 CHF	Recupol
Recupol	- CHF	7,000.00 CHF	Recupol
Participation supplémentaire Rectorat	- CHF	30,000.00 CHF	Augmentation 30'000
Résultat	- 14,250.00 CHF	- 18,653.53 CHF	

Rémi Muyldermans (AESSP) demande comment est fixé la cotisation de la FAE pour sa participation à l'UNES. **Maxime Oswald (coprésident)** explique que le montant de la cotisation est calculé sur la base de plusieurs facteurs, tels que le nombre d'étudiant·e·x·s membres de chaque fédération ou encore le budget annuel de celles-ci. Il précise également que le montant de la cotisation dépend en partie du nombre total de fédérations membres de l'UNES. Ainsi, si certaines d'entre elles décident de quitter l'UNES, il sera nécessaire de compenser le manque à gagner par une augmentation du montant des cotisations des fédérations restantes.

Mathias Matteucci (Comité HEC) souhaite revenir sur le rapport d'audit. Il demande si cela pose problème que le rapport d'audit ait été fait par **Pedro Duarte**, ancien coprésident de la FAE. **Gabriel Quintas Rodriguez (SC)** explique que **Pedro Duarte** est à présent un acteur externe de la FAE, cela ne pose donc pas de problème.

→ **Tania Pedro Manuel** demande si l'AD si l'AD accepte le budget 2025-2026.

Il n'y a pas d'opposition active. Le budget 2025-2026 est adopté.

7. Plan d'activité & Rapport d'activité

Maxime Oswald (coprésident) présente le rapport d'activité 2024-2025.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) présente le plan d'activité 2025-2026.

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : **Validez-vous le rapport d'activité 2024-2025 et le plan d'activité 2025-2026 ?**

Il n'y a pas d'opposition active. Le rapport d'activité 2024-2025 et le plan d'activité 2025-2026 sont validés par l'AD.

8. Règlement FSE

Maxime Oswald (coprésident) rappelle que la FAE dispose d'un Fonds de Solidarité Étudiant (FSE). Ce fonds vise à soutenir les étudiant·e·x·s en situation de précarité qui rencontrent des difficultés à couvrir leurs frais, afin de les aider à surmonter une difficulté financière passagère et imprévue. **Maxime** explique que le Bureau souhaite engager une réflexion approfondie sur le fonctionnement des FSE et ses critères d'éligibilité. Toutefois, pour l'instant, le Bureau propose uniquement une petite modification visant à élargir le champ des situations dans lesquelles le fonds peut intervenir. Il rappelle également que, l'année dernière, les délégué·e·x·s ont voté des modifications du règlement d'attribution du FSE. L'une d'entre elles concernait le délai entre deux demandes, passé d'une fois par an à une fois tous les deux ans. Cette décision avait été prise car certaines personnes sollicitaient le fonds chaque année, ce qui allait à l'encontre de son objectif premier : offrir un soutien financier de dernier recours. Cependant, au cours de la dernière année, le Bureau exécutif de la FAE s'est rendu compte que ce changement a eu pour effet de limiter l'accès à l'aide pour certaines personnes qui se trouvaient réellement dans une situation économique difficile.

Ainsi, la modification du règlement des FSE que nous proposons aujourd'hui porte sur l'**Art.5, al.e** :

- Ancienne version : « si la /le requérant.e.x a bénéficié d'un FSE lors de l'année civile précédente. **Un FSE ne peut être attribué qu'une année sur deux.** »
- Nouvelle version : « si la /le requérant.e.x a bénéficié d'un FSE il y a moins d'un an. **Un FSE ne peut être attribué qu'une fois par an.** »

Ash Arnold (AEL) relève que dans le règlement d'attribution des FSE, il est mentionné qu'une personne ne peut obtenir un FSE que si elle a fait au préalable une demande au SASME ou une demande de bourse d'études. Toutefois, certaines personnes ne sont pas éligibles à ces aides et auraient tout de même besoin d'une aide financière. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que si une personne montre qu'elle a fait les démarches auprès de ces instances, elle peut obtenir une aide de la FAE même si elle reçoit un refus du SASME et de l'OCBE. Le but est d'encourager les étudiant·e·x·s à mobiliser les aides du canton et de l'université avant de se tourner vers la FAE.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que la modification de l'Art. 5, al.5 du règlement d'attribution des FSE comme mentionnée ci-dessus ?**

Il n'y a pas d'opposition active des délégué·e·x·s. La modification est acceptée.

9. Convention CARE

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) rappelle que la CARE est le service d'aide juridique mis gratuitement à disposition des étudiant·e·x·s de l'UNIL par la FAE. Elle précise que, si les prestations des juristes sont gratuites, les étudiant·e·x·s doivent néanmoins assumer les frais liés aux recours contre les différentes instances universitaires. Elle souligne que, sur le site de la FAE, il est indiqué qu'un·e étudiant·e·x peut demander une aide financière pour couvrir ces frais de recours. Toutefois, aucune procédure formelle d'attribution de cette aide n'était jusqu'à présent mise en place.

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) présente donc aujourd'hui une proposition de modification de la convention de la CARE, visant à instaurer cette procédure. Celle-ci s'inspire largement de celle utilisée pour l'attribution du Fonds de solidarité étudiante (FSE). Elle précise enfin que les demandes d'aide financière de ce type restent rares, de l'ordre d'une à deux par an.

L'article ajouté à la charte de la CARE est le suivant :

« **Article 7 Subvention des frais de recours**

1 La CARE peut prendre en charge, à titre exceptionnel, tout ou partie des frais liés à un recours adressé à Direction ou à la Commission de recours de l'UNIL, pour les étudiant·e·x·s se trouvant en situation de difficulté financière.

2 Pour bénéficier de cette aide, l'étudiant·e·x doit compléter un formulaire précisant sa situation financière ainsi que les motifs justifiant le dépôt du recours, et le transmettre à la·au·x responsable·s administratif·ve·x de la CARE.

3 La décision d'octroi est prise par un comité de trois membres, composé de la·du·x responsable·s administratif·ve·x, de la·du·x responsable juridique et de la·du·x juriste en charge du dossier. Si le·la·x responsable juridique est en charge du dossier, un juriste de la CARE ou le·la·x secrétaire général·e·x de la FAE sera désigné·e·x pour compléter la commission. Trois critères principaux sont examinés :

- a. la capacité de l'étudiant·e·x à assumer lui·elle-même les frais de recours ;
- b. l'impact potentiel d'un rejet du recours sur la poursuite de ses études ou de son projet
- c. les perspectives raisonnables de succès du recours. »

Isabelle Birkhäuser (Bureau FAE) propose un second ajout à la charte de la CARE. Il s'agit de l'Art.5, al.2 :

« **2** Le·la·x responsable·s administratif·ve·x et le·la·x responsable juridique se réservent la possibilité de ne pas délivrer le certificat de travail si le·la·x juriste n'adopte pas une attitude professionnelle satisfaisante, notamment s'il refuse un trop grand nombre de cas ou ne traite pas un nombre minimal de dossiers. »

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous les ajouts présentés à la charte de la CARE.**

Il n'y a pas d'opposition des délégué·e·x·s. Les modifications seront apportées à la charte de la CARE.

10. Workchope

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que l'année dernière, la FAE a fait son propre Workchope. La FAE aurait voulu refaire un Workchope cette année, mais certaines associations ont fait savoir qu'elles n'étaient pas favorables à ce que la FAE ait sa propre date de Workchope.

Ainsi, la FAE propose une alternative permettant de continuer à participer aux Workchopes tout en tenant compte des retours des associations. En tant que représentation statutaire des associations facultaires, le Bureau ne souhaite pas imposer sa présence, mais réaffirme sa volonté de visibilité de la FAE dans ce cadre un peu plus festif que les événements habituellement organisés par la Fédération. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose les modalités suivantes pour la participation de la FAE aux Workchopes¹ :

- La présence de 3 à 4 membres du Bureau ;
- La possibilité pour la délégation du Bureau de porter les t-shirts de la FAE ;
- L'installation d'une banderole et/ou d'un roll-up de la FAE ;
- La mise à disposition d'un QR code renvoyant vers le compte Instagram de la FAE.

¹ Ces propositions ont été soumises aux délégué·e·x·s dans un document mis à disposition dans le all-in de l'AD.

- La possibilité de déterminer ses dates de présence en fonction de l'avancement de ses dossiers.

Logann Calderara (AEDL) demande ce qu'attend la FAE des associations. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que la FAE souhaite avoir l'avis des associations sur ces propositions. Rien ne pourra être imposé aux associations.

Aloys Froidevaux (AESC) demande si la FAE pourrait négocier une date de Workshope supplémentaire, car cela pourrait régler le problème de la participation de la FAE aux Workchopes. **Oscar Jordan (AEL)** est d'accord, il ajoute que l'année dernière était une année exceptionnelle, car les associations avaient eu une date supplémentaire, ce qui avait permis la participation de la FAE au tournus des Workchopes. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond que la FAE n'avait pas compris que l'enjeu tournait autour des dates disponibles, et pourrait donc rentrer en négociation avec la Direction pour obtenir des dates supplémentaires. **Oscar Jordan (AEL)** pense que demander une date de plus serait une bonne option, il s'excuse du manque de communication sur le sujet.

Bartholomé Chalé (AESSP) explique qu'il y a plus une tendance à la réduction du nombre de dates accordées pour les Workchopes. Il ne pense pas qu'une augmentation sera possible.

Noam Storrer (AEGE) trouve que la proposition de la FAE serait une bonne option.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) demande s'il y a des oppositions à l'implémentation des mesures proposées par la FAE concernant les Workchopes. **Aloys Froidevaux (AESC)** dit qu'il faudrait laisser un délai supplémentaire aux associations pour se concerter avant de se positionner.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) demande s'il y a des oppositions actives à ce que ce document soit soumis au groupe WhatsApp de coordination des Workchopes.

Il n'y a pas d'opposition active. Le document sera soumis au groupe WhatsApp d'organisation des Workchopes.

Le Bureau s'engage également à discuter avec la Direction de la mise en place de dates supplémentaires pour l'organisation de Workchopes sur le campus.

11. Mise à disposition de bouilloires sur le campus

Tania Pedro Manuel (coprésidente) rappelle que les micro-ondes mis à disposition des étudiant·e·x·s sur le campus de l'UNIL émanent d'une initiative de la FAE. Le suivi de cette initiative est encadré par une convention entre la FAE et la Direction. Cette année, la convention devait être renouvelée. À cette occasion, nous avons demandé à y inclure la mise en place de bouilloires, installées à côté des micro-ondes et accessibles gratuitement pour les étudiant·e·x·s.

L'idée d'ajouter des bouilloires vient de l'association Unipoly, qui souhaitait également mettre à disposition des denrées non périssables (comme du thé ou du café). Nous avons donc proposé d'intégrer cet aspect au projet. Pour que ce dernier point soit validé, nous avons dû soumettre un concept détaillé, ensuite examiné par les différents services du campus en charge des bâtiments (notamment Unibat et Unisep). Ce concept a aussi été transmis à l'Office de la consommation du canton de Vaud, qui a précisé que, pour pouvoir offrir ces denrées aux étudiant·e·x·s, l'activité devait être annoncée auprès de l'Office via un formulaire, et qu'une personne de l'association devait être désignée comme responsable. Cette personne serait alors tenue pour responsable en cas

d'intoxication ou d'incident similaire. Afin de la protéger, ainsi que l'association, il serait nécessaire que la FAE souscrive une assurance responsabilité civile, car l'actuelle couvre uniquement les événements tels que les Workchopes.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique qu'il s'agit désormais de savoir si les délégué·e·x·s s'opposent ou non à l'annonce de cette activité auprès de l'Office cantonal de la consommation, ainsi qu'à la souscription d'une assurance responsabilité civile par la FAE

Kairós Diniz e Berson (AEL) demande si Artigus pourrait être mécontent que nous mettions des boissons chaudes à disposition gratuitement. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond que nous avons l'accord de la Direction, et qu'il n'est donc pas nécessaire de demander son accord à Artigus.

Yoann Varone (AEML) demande si les ajouts de bouilloires seront aussi faits dans les bâtiments de médecine. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** répond que pour le moment ce n'est pas le cas, mais que pour une question d'égalité entre les étudiant·e·x·s, nous devons travailler à ce que ce soit mis en place dans les prochains mois. Une discussion entre la FAE et l'AEML devra être organisée pour aller de l'avant sur ce point.

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : Êtes-vous favorable à ce que la FAE annonce la mise à disposition de denrées non périssables pour les étudiant·e·x·s auprès de l'Office cantonal de la consommation et souscrive une assurance responsabilité civile ?

Il n'y a pas d'opposition active des délégué·e·x·s ; la FAE annoncera donc la mise à disposition de denrées non périssables pour les étudiant·e·x·s auprès de l'Office cantonal de la consommation et souscrira une assurance responsabilité civile.

12. Divers

Erasmus +

Maxime Oswald (coprésident) explique qu'un vote par voie de circulation sera envoyé aux délégué·e·x·s pour décider de la position de la FAE concernant la consultation du Conseil Fédéral sur Erasmus +.

Ordinateur mis à disposition sur le campus

Oscar Jordan (AEL) explique que l'AEL a été contactée par des étudiant·e·x·s pour informer que certains des ordinateurs mis à disposition dans les bâtiments ont disparu. Cela pose problème car certaines personnes n'ont pas d'ordinateurs personnels, et c'est leur seule manière d'avoir accès à internet. Il demande aux autres associations de les contacter au cas où elles aussi auraient entendu parler de cette problématique. Si l'AEL en fait la demande, ce point sera traité à la prochaine AD.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Tania Pedro Manuel (coprésidente), **Maxime** Oswald (coprésident), **Clara** Motta, **Florent** Cook, **Isabelle** Birkhäuser, **Margot** Lamare, **Nur** Sentissi

Secrétaire générale : **Myriam** Schneider (PV)

Secrétaire comptable : **Gabriel** Quintas Rodriguez

Responsable communication : **Chiara** Gallé

Liste de présences :

Délégué·e·x·s des associations représentatives

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Yoann	VARONE	FBM-Biologie	AEML
Marine	STOLL	FBM-Biologie	AEML
Aloys	FROIDEVAUX	FDCA-Crim.	AESC
Crystel	ALTENRIED	FDCA-Crim.	AESC
Ash	ARNOLD	Lettres	AEL
Kairós	DINIZ E BERSON	Lettres	AEL
Niko	GOLDMANN	Lettres	AEL
Oscar	JORDAN	Lettres	AEL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Alex	PEREZ	FTSR	AETSR
Melina	GEISER	FTSR	AETSR
Rémi	VUILLAUME	Géosciences	AEGE
Noam	STORRER	Géosciences	AEGE
Colin	ZERMATTEN	HEC	Comité HEC
Joanna	REGAMEY	HEC	Comité HEC
Lina	BELAHBIB	HEC	Comité HEC
Maylis	LASTENNET	HEC	Comité HEC
Mathias	MATTEUCCI	HEC	Comité HEC
Bartholomé	CHALÉ	SSP	AESSP
Maxence	CHEVALLET	SSP	AESSP
Nicolas	DUFAYT	SSP	AESSP
Rémi	MUYLDERMANS	SSP	AESSP
Tessa	GIACOMINI	SSP	AESSP

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Dimitri	HAUSAMMANN	Lettres

Invité·e·x·s

Prénom	NOM	Institution
Leana	GABBUD	Association AEAP
Hoàng Duy	LÊ	Association AEAP
Yarlinie	MAALMARUGAN	Association AEAP

Autres

Prénom	NOM	
Christel	ABGOTTSPON	Étudiante en SSP
Dylan	ASSEO	Étudiant en SSP